

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2014008

Signataire : FG/MLB

Séance du Conseil Municipal du 27/11/2014

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Etablissement du Centre Municipal de Santé (CMS)

EXPOSE :

Il a été créé au Centre Municipal de Santé, le 17 décembre 1992, un Conseil d'Etablissement (CE). Celui-ci est composé :

- du maire ou de son représentant qui en assure la présidence,
- de 3 autres élus désignés au sein du Conseil Municipal,
- du directeur général des services et/ou du directeur général Adjoint solidarité
- de 2 personnes extérieures à l'établissement qualifiées dans le domaine de la santé ou dans le domaine social, désignées par le Maire,
- de 11 représentants élus tous les trois ans par le personnel (modification du 3 octobre 2002)

- 1 agent d'entretien
- 1 aide soignante
- 1 assistante dentaire
- 1 chirurgien dentiste
- 1 kinésithérapeute
- 2 médecins et/ou psychologues
- 2 personnels administratifs
- 2 personnels paramédicaux

Le directeur du Centre de Santé et les membres de la Direction participent avec voix consultatives aux séances de ce Conseil d'Etablissement. Ils ont la charge de le convoquer et d'assurer le compte-rendu des séances.

Le Conseil d'Etablissement sera consulté sur le budget prévisionnel. Il étudiera les travaux réalisés et les investissements prioritaires à effectuer. Il proposera au Conseil Municipal les activités nouvelles et les améliorations qu'il estime nécessaires à apporter pour le bon fonctionnement du Centre de Santé. Le bilan d'activité et le bilan financier de l'établissement lui seront communiqués chaque année.

Le Conseil d'Etablissement se réunira deux fois par an et tiendra des réunions supplémentaires avec l'accord de son président, chaque fois que nécessaire.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 27 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 novembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, MM. KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI MOHAMED Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CHIBAH Salah
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

ABSENTS: MM. PLEE Eric, AIT BOUALI Omar

Mme GRARE Laurence représentée par M. DAGUET Anthony à partir de la question n° 330
M. HAFIDI Abderrahim représenté par M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°330
Mme ALVES Presilya partie à la question n°332

Secrétaire de séance : Mme RABAH Hana

Direction Générale de la Solidarité / Direction de la Santé Publique

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2014008

Signataire : FG/MLB

OBJET : Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Etablissement du Centre Municipal de Santé (CMS)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

vu le règlement interne du Centre Municipal de Santé adopté le 17 décembre 1992,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DESIGNE trois représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Etablissement du Centre Municipal de Santé.

- Sofienne KARROUMI
- Laurence GRARE
- Sylvie DUCATTEAU

DESIGNE deux personnes extérieures à l'établissement, qualifiées dans le domaine de la santé ou dans le domaine social désignées par le Maire

- ALAIN BASCOULERGUE
- JOSIANE GUINARD

Le Maire ou son représentant étant Président de droit.

Reçu en préfecture le : 28/11/2014
Publié le : 28/11/2014
Certifié exécutoire le : 28/11/2014

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET



L'adjoint délégué
Anthony DAGUET